

AUTRES QUESTIONS DE CONTRÔLE ET DE GESTION

Débris marins

6.1 Le Comité scientifique note que plusieurs documents ont été présentés sur les campagnes de suivi des débris marins et de l'impact de ces derniers sur les mammifères et oiseaux marins menées par les Membres dans la zone de la Convention, y compris l'annexe 4, SC-CAMLR-XXVI/BG/10 et BG/16 à BG/20. Il constate que SC-CAMLR-XXVI/BG/10, qui constitue un résumé utile des documents soumis, a été présenté au WG-IMAF *ad hoc*.

6.2 Le Comité scientifique indique qu'il conviendrait de déléguer cette question au WG-IMAF *ad hoc* qui lui accordera toute son expertise et recommande de supprimer la question des débris marins de son propre ordre du jour.

6.3 Mikio Naganobu (Japon) déclare au Comité scientifique que les navires de pêche japonais n'ont pas rejeté de débris marins en mer dans la zone de la Convention pendant la saison de pêche 2006/07.

Populations de mammifères et d'oiseaux marins

6.4 Lors de WG-EMM-07, les progrès en vue d'un atelier sur l'estimation de l'abondance des prédateurs marins se reproduisant à terre dans le sud-ouest de l'Atlantique ont été examinés (annexe 4, paragraphes 7.1 à 7.5). Le WG-EMM a discuté et approuvé le plan de travail et les attributions de l'atelier (annexe 4, paragraphe 7.2) élaborés pendant la période d'intersession par un groupe travaillant par correspondance sous la direction de Colin Southwell (Australie).

6.5 En examinant le plan de travail, le WG-EMM a également reconnu que l'estimation de l'abondance des prédateurs et de leurs besoins en proies nécessitera un programme de travail considérable qui s'étendra au-delà de 2008. Le Comité scientifique estime que le groupe travaillant par correspondance devrait être promu au statut de sous-groupe qui porterait le nom de WG-EMM-STAPP.

6.6 Le Comité scientifique note qu'il ne sera pas nécessaire, en 2008, que l'atelier se déroule parallèlement à la réunion du WG-EMM. Le secrétaire exécutif ayant offert les bureaux de la CCAMLR à Hobart, il est convenu que cet atelier s'y déroulera du 16 au 20 juin 2008.

6.7 Le Comité scientifique accepte d'inviter et de faire participer des experts du SCAR à l'atelier. G. Hosie confirme que D. Patterson-Fraser et B. Danis y participeront au nom du SCAR.

6.8 Le Comité scientifique appuie également l'invitation et la participation d'un expert indépendant dans le domaine de l'estimation statistique des populations de prédateurs se reproduisant à terre. Il est prévu d'inscrire la somme de 6 000 AUD dans le budget pour couvrir la participation d'une personne compétente.

6.9 Le Comité scientifique estime que le rapport de cet atelier devrait être présenté tant à WG-SAM-08 qu'à WG-EMM-08.

6.10 Au moment de l'adoption du présent rapport, le Comité scientifique décide de faire examiner cette question par le WG-EMM à l'avenir.